



Formulaire de prêt d'outils informatiques

Le Collège Louis-Riel met à la disposition des étudiants, des outils informatiques, pour une durée limitée.

Formulaire de réservation de tablettes électroniques

Le matériel est et demeure la propriété du Collège Louis-Riel et toute cession de matériel à un tiers est strictement interdite.

L'emprunteur s'engage à utiliser le matériel selon le code de conduite de la DSFM et à le restituer au terme convenu en parfait état de fonctionnement et de propreté. Il est interdit d'apporter au matériel une modification quelconque.

Les réparations et les pièces manquantes sont à la charge de l'emprunteur.

En cas de non-restitution du matériel, le Collège Louis-Riel réclamera la contre-valeur du matériel neuf.

Date du prêt

Cours :

Date du retour prévu

Nom de l'élève

Numéro étudiant

Signature de l'élève

Signature du Parent

Numéro de série de l'appareil